



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 224 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE lorsque les étudiants ayant un TSA ou une déficience intellectuelle atteignent 21 ans, ils n'ont généralement pas acquis les aptitudes nécessaires pour travailler et s'intégrer dans la société;

CONSIDÉRANT QUE la majorité d'entre eux n'ont qu'un seul choix de programme d'études dans les classes adaptées existantes et que ce programme varie d'une commission scolaire à l'autre vu la disparité des services offerts;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs étudiants avec des besoins spéciaux démontrent des forces dans certains domaines, mais que celles-ci ne sont pas assez exploitées, stimulées ni développées;

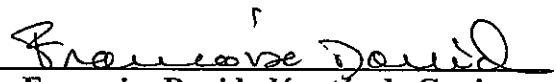
CONSIDÉRANT QU'on dénote souvent chez ces personnes des problèmes scolaires et d'adaptation sociale et que les services offerts ne répondent pas adéquatement à ces besoins en éducation;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au Gouvernement du Québec :

1. De réviser le dossier de l'éducation des personnes ayant un TSA ainsi que les étudiants avec déficience intellectuelle, en développant des classes de formation pratique adaptées métier-étude qui s'étaleraient sur toute la durée de leurs études secondaires. Par exemple : la cuisine, la photographie, l'informatique, les arts plastiques, les arts de la rue, la couture et la peinture en bâtiment;
2. De développer de l'expertise terrain sous forme de projets-pilotes;
3. De leur donner le choix soit de bénéficier d'une formation pratique adaptée métier-étude, de demeurer en classe adaptée ou en classes régulières, selon leurs besoins et leurs capacités;
4. D'uniformiser leurs programmes d'éducation à la grandeur du Québec;
5. De leur donner le même nombre d'heures de scolarité que l'ensemble des étudiants du Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.


Françoise David, députée de Gouin

23 mai 2013
Date de signature de l'extrait